

## Est Nocéen et zone franche urbaine

Extraits du compte-rendu de la séance du 22 juin 2006

**Présentation de l'étude sur l'Est Nocéen.**

Article p8

PAS DE VOTE

**Présentation de la zone franche urbaine.**

Le 9 mars 2006, Neuilly-sur-Marne a été inscrite au nombre des 15 nouvelles Zones Franches Urbaines (ZFU) annoncées par le gouvernement.

Cette ZFU devait couvrir le territoire de la Zone Urbaine Sensible, c'est-à-dire le quartier des Fauvettes. La commune, comme elle en avait la possibilité, a présenté une demande pour adapter ce périmètre afin que ce nouveau dispositif puisse produire son maximum d'effet pour la commune et ses habitants.

PAS DE VOTE

**Appel d'offres. Choix du prestataire pour le Plan Local d'Urbanisme.**

POUR: 33

**Rapport sur la gestion de la SEMINOC.**

L'ensemble des documents approuvé par l'assemblée générale du 2 juin 2006 témoigne d'une gestion saine et rigoureuse, et d'une parfaite adéquation avec les objectifs.

**La gestion locative:**

La SEMINOC gère 667 logements dont 568 lui appartient (dont 51 logements très sociaux) ainsi que 99 logements appartenant à la commune (27 logements très sociaux, 36 chambres étudiants, 19 logements regroupés en résidence sociale et 17 logements anciens non conventionnés).

Le taux d'occupation s'établit à 99,72 %.

**Les projets:**

La SEMINOC conduit de nouveaux programmes locatifs ou mixtes répondant à l'objectif municipal de diversification de l'offre de logements. Ce sont :

## ● des programmes locatifs ou mixtes :

- avenue du Maréchal Leclerc, en continuité de la résidence Pasteur 2 : 42 logements locatifs PLUS et 36 logements en accession.

- 135 avenue du Maréchal Leclerc, à l'angle de l'avenue de Verdun : 42 logements locatifs et 32 chambres pour élèves infirmiers.

- 152 avenue du Maréchal Leclerc, à l'angle de la rue de la Guette : 35 chambres pour élèves infirmiers et 11 logements locatifs.

## ● des opérations d'accession à la propriété :

- 88 logements dans l'îlot bains-douches, rue du Docteur Schapira en centre ville.

- 28 logements, rue Pasteur, rue Saint-Georges.

- 15 logements et 12 maisons de ville rue Jules Lamant, côté pair et côté impair.

- 32 logements et 2 commerces 30 et 30 bis rue Paul et Camille Thomoux.

D'autre part, la SEMINOC assiste la commune pour la réalisation d'une cité artisanale, rue Raymond Poincaré.

POUR: 33

**Campagne de réfection de trottoirs et de création d'abaissements handicapés. Année 2006.****Appel d'offres ouvert.**

POUR: 33

**Travaux de remplacement des menuiseries extérieures à l'école Jules Verne. Appel d'offres.**

Lors de la programmation budgétaire 2006, il a été décidé de procéder au remplacement des fenêtres de l'école élémentaire Jules Verne par des menuiseries en aluminium.

Les travaux se dérouleraient d'octobre à décembre, pendant les vacances de la Toussaint et la première semaine des vacances de Noël afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'établissement.

POUR: 33

**Agrandissement du groupe scolaire Amiard. Création d'un restaurant et d'un office de réchauffage. Signature d'avenants.**

POUR: 33

**Demande de subvention au Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du contrat réseaux verts.**

POUR: 33 - CONTRE: 1

**Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Neuilly-sur-Marne. Année scolaire 2005/2006.**

Cette participation concerne essentiellement Gagny, Neuilly-Plaisance, Chelles et Noisy-le-Grand.

Il sera demandé pour chaque enfant scolarisé à Neuilly-sur-Marne pour l'année 2005 :

• 840,38 € par élève en élémentaire

• 1 199,92 € par élève en maternelle

à l'exception des communes pour lesquelles un accord particulier serait intervenu.

POUR: 33

**Opération Neuilly Plage. Signature de conventions avec des associations nocéennes.**

POUR: 33

**Convention relative à l'organisation d'une journée d'appel de préparation à la défense.**

POUR: 34

**Programme de réussite éducative.**

POUR: 33

**Opération Pasteur 3:**

a) Vente à la SEMINOC d'un terrain situé 8, rue Roger Salengro/118, avenue du Général de Gaulle pour construire 78 logements (locatifs et accession).

b) Subvention pour surcharge foncière à la SEMINOC pour une opération de 42 logements locatifs sociaux au 118, avenue du Général de Gaulle.

c) Garantie d'emprunt à la SEMINOC.

POUR: 33 - CONTRE: 1

**Vente à la SEMINOC d'un terrain situé 8, rue Pasteur.**

POUR: 33

**Délégation de service public pour la gestion du complexe de tennis. Tarifs 2006/2007.**

POUR: 33

**Prix et qualité du service public de l'assainissement. Rapport annuel de l'exercice 2005.**

Le rapport précise les conditions techniques et financières d'exécution des missions assurées par la commune, pour la collecte et le transport des effluents par l'intermédiaire de 36 170 km de canalisation eaux usées et 33 580 km de canalisations eaux pluviales.

Les principales dépenses ont porté sur : l'entretien des réseaux municipaux, via le contrat avec la société SANITRA et la création d'un réseau eaux usées rue Raymond Poincaré (180 mètres) pour un montant de 140 530 € TTC.

Les dépenses sont principalement financées par la redevance d'assainissement, perçue sur la consommation d'eau.

POUR: 33

**Autorisation à la SEMINOC de déposer une demande de permis de construire sur l'îlot 1 de la ZAC du centre-ville.**

POUR: 33

**Autorisation à la SEMINOC de déposer une demande de permis de construire au 30 et 30 bis, rue Paul et Camille Thomoux.**

POUR: 33

Il y a 39 élus,

34 étaient présents ou représentés.

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.